

JUSTICE

Vers une victoire historique contre les pesticides tueurs d'abeilles !



Une étape historique vient d'être franchie, deux ans après la première condamnation de l'État pour sa responsabilité dans la contamination massive des écosystèmes par les pesticides. Vendredi 6 juin, POLLINIS s'est rendue à l'audience en appel de l'affaire « Justice pour le Vivant », qui oppose l'association et quatre organisations de défense de l'environnement à l'État français et au lobby des pesticides Phytois. Face aux avocats venus défendre les intérêts de l'agrochimie, la rapporteure publique s'est positionnée en faveur d'une révision radicale du système actuel d'évaluation et d'autorisation des pesticides. Un véritable coup de tonnerre qui pourrait contraindre l'État, dans un délai de 12 mois, à prendre en compte les effets déléatoires des pesticides sur la biodiversité, en prenant enfin en compte les espèces « non-cibles » dans l'évaluation des risques ; et à réexaminer toutes les autorisations de pesticides dont les effets sur l'ensemble de la biodiversité n'auraient pas été évalués correctement. La décision de la cour administrative d'appel de Paris est attendue fin août.

► VOIR LA DIAPORAMA

► EN SAVOIR PLUS

COMBATS

Mobilisation générale contre le retour des tueurs d'abeilles



C'est une mobilisation inédite des citoyennes et citoyens pour défendre les abeilles et les pollinisateurs. En plusieurs semaines de combats acharnés contre le passage en force de la loi Duplomb - qui va réintroduire un pesticide néonicotinoïde, sur quelques 500 000 hectares de cultures partout en France - plus de 200 000 messages d'alerte ont été envoyés aux députés et aux sénateurs pour qu'ils s'opposent à cette loi dictée par les lobbys ! Une salve d'interpellations historique qui a permis à POLLINIS de porter la voix des défenseurs de la nature dans les médias, de faire pression sur les élus français pour tenter de les convaincre de rejeter le texte, et de démonter un à un les mensonges de l'agrochimie sur les réseaux sociaux. Pourtant, malgré l'opposition massive et unie de POLLINIS et de la société civile, la réautorisation des néonicotinoïdes a été adoptée mardi 8 juillet.

► EN SAVOIR PLUS

CONTRE-LOBBYING

Des centaines de citoyens disent non aux nouveaux OGM



Des centaines de visages, photographés avec les yeux bandés. C'est l'image choisie par POLLINIS aux côtés d'une vingtaine d'associations européennes, pour exprimer l'opposition à la dérégulation des nouveaux OGM et pour faire respecter le droit à l'information et à la liberté de choix. Le 11 juin dernier, dans une quinzaine de pays de l'UE dont la France, l'Allemagne, l'Italie et la Grèce, des citoyennes et citoyens unis autour du slogan "Pas d'OGM dans mon assiette" ont réagi à l'appel lancé par POLLINIS et Greenpeace Europe. L'objectif : exiger des représentants politiques et des institutions qu'ils maintiennent la traçabilité et l'étiquetage jusqu'au consommateur pour protéger les droits fondamentaux des citoyens. Alors que les négociations sont à l'arrêt depuis le 30 juin, POLLINIS intensifie la mobilisation en France et en Europe pour empêcher l'autorisation des nouveaux OGM.

► LIRE LA SUITE

Nos combats dans les médias

► Sud Ouest (09 juillet 2025)

« Nouveaux OGM : Quels risques en Europe à autoriser les semences issues des nouvelles techniques génomiques ? »

► La France Agricole (11 juin 2025)

L'État pourrait être contraint à revoir l'évaluation des OGM

► Basta (11 juin 2025)

« Justice pour le vivant » : faire condamner l'État au nom de la biodiversité

► L'Humanité (10 juin 2025)

Lettre ouverte : Nouveaux OGM : la Commission européenne veut passer en force. L'UE-CJUE choisir sonne l'alerte

► Libération (06 juin 2025)

"Un grand pas en avant" : Protection de la biodiversité - la justice pourrait contraindre l'État à revoir l'évaluation et l'autorisation des pesticides

► La Tribune (05 juin 2025)

Pesticides : le processus de mise sur le marché devant la justice

► Ouest France (16 janvier 2025)

« Il est urgent de réformer les protocoles d'évaluation des pesticides, car l'Europe »

► VOIR LA REVUE DE PRESSE

PROJET

À la rencontre des insectes pollinisateurs du Parc de forêts



Les parcs naturels préservent-ils l'abondance et la diversité des pollinisateurs, essentiels à la biodiversité ? Après un premier recensement des pollinisateurs sauvages dans le Parc national de la Vanoise, financé grâce aux soutiens des citoyens, POLLINIS a mandaté George Allen, docteur et spécialiste de l'écologie des pollinisateurs, pour étudier les pollinisateurs du Parc de forêts. Ce dernier est des parcs nationaux, dont le cœur s'étend sur plus de 50 000 hectares entre la Haute-Marne et la Côte-d'Or, abrite l'une des plus importantes diversités d'essences d'arbres de France, ainsi que de nombreux pollinisateurs, à l'instar du Damier du Frêne (*Euphydryas maturna*) considéré menacé dans l'Hexagone, ou encore plusieurs colonies d'abeilles à miel (*Apis mellifera*). Dans une interview vidéo tout juste publiée, George Allen explique en détail pourquoi dresser un état des lieux précis de l'efficacité de cette aire protégée pourrait améliorer le rôle bénéfique que les parcs nationaux jouent pour la préservation des pollinisateurs à l'échelle du territoire.

► EN SAVOIR PLUS

ACTION

Contre la loi Duplomb, POLLINIS sur le front !



RAPPORT

Des pesticides détectés dans les réserves naturelles !



POLLINIS
Nous respectons votre vie privée
Nous utilisons des cookies pour optimiser votre expérience de navigation dans le but de personnaliser et de mesurer les performances des publicités. En cliquant sur Accepter, vous consentez à notre utilisation des cookies.
[Politique de confidentialité](#)
[Accepter tout](#) [Refuser tout](#) [Gérer les cookies](#)



Le 29 juin 2025, POLLINIS et des milliers de citoyens, scientifiques, agriculteurs et associations – dont Génération futures, la Confédération Paysanne et le collectif Nourrir – se sont rassemblés aux Invalides, à Paris, pour dénoncer les dangers que fait porter ici Duplomb sur la biodiversité et l'environnement. Une journée de mobilisation indispensable, qui a permis d'alerter sur les mesures délétères du texte, et notamment sur la réautorisation de l'acétylcholinestérase, un insecticide toxique pour les abeilles et les pollinisateurs. Malgré cette mobilisation massive et les prises de parole fortes de chercheurs et d'acteurs de la société civile, le texte a été adopté à l'Assemblée nationale le mardi 8 juillet 2025. POLLINIS dénonce un passage en force, sous influence des lobbies qui tourne le dos à l'expertise scientifique et au principe de précaution.

► EN SAVOIR PLUS



Après plusieurs mois d'échantillonnage sur le terrain et d'analyses en laboratoire, POLLINIS publie le premier rapport du projet Contamination. Un projet financé grâce aux dons des citoyens pour documenter la présence de substances toxiques dans les réserves naturelles, afin de dénoncer les failles du système d'évaluation des pesticides. Dans ce rapport, POLLINIS dévoile les résultats d'analyses d'une centaine d'exemplaires de sols et de fleurs, prélevés à l'intérieur et aux abords de 14 réserves naturelles françaises. Au total, 19 pesticides ont été identifiés, parmi lesquels le Fluspyroxyd, un fongicide dont l'usage pour l'ensemble du Vaucluse et le DOT, un pesticide interdit en France depuis plus de 50 ans, connu pour sa toxicité extrême et sa persistance dans l'environnement, notamment sur les abeilles et la biodiversité.

► EN SAVOIR PLUS

JE SOUTIENS POLLINIS POLLINIS, c'est vous !

Sans votre soutien, nous ne pourrions pas lutter à Bruxelles et à Paris pour enrayer la disparition des abeilles et de tous les pollinisateurs sauvages ; nous ne pourrions pas faire pression sur les responsables politiques pour faire entendre la voix des citoyens, et peser face aux intérêts de l'agro-business ; nous ne pourrions pas utiliser contre les lobbies leurs propres armes, en passant au crible la réglementation européenne ou en commandant des études scientifiques ; nous n'aurions pas les moyens de monter des dossiers de contre-lobbying citoyen ou de saisir la justice pour défendre l'intérêt général au cœur des institutions et devant les tribunaux.

Pour mener tous ces combats de front, nous avons besoin de votre aide.

► JE FAIS UN DON



Vos signatures des pétitions nous confèrent la légitimité indispensable qui nous ouvre les portes des représentants politiques. Vos dons garantissent à POLLINIS la totale liberté d'action et de parole dont nous avons besoin pour faire pression efficacement sur les décideurs politiques.

VOS MOTS DOUX

► **D. Chevallier nous a écrit** : « Merci pour vos actions et bon courage et persévérance ! Je souhaite tellement que mes arrière-petits-enfants puissent admirer, découvrir toute cette faune volante et profiter d'une belle et saine nature. »

► **Sophie nous a écrit** : « Merci pour l'énorme travail que vous produisez dans ce monde capitaliste aux diables de plus en plus inquiétant ! »



► PLUS DE MOTS DOUX

POLLINIS RENFORCE SON ÉQUIPE



Depuis le mois d'avril **Hélène** a rejoint le pôle rédaction en tant que chargée de communication :



« Mon parcours associatif et journalistique m'a naturellement attirée vers POLLINIS. J'y mets aujourd'hui mes compétences en communication et rédaction au service d'initiatives fortes, en concevant des contenus qui portent nos messages et mobilisent autour de nos actions. »



Rose-Amélie est venu prêter main forte au pôle rédaction en tant que chargée de rédaction :



« Journaliste passionnée par les questions environnementales et agricoles, je suis ravie de rejoindre l'équipe de POLLINIS pour mettre mes compétences en rédaction et en investigation au service de la défense des pollinisateurs et de la biodiversité »

Merci aux donateurs qui nous permettent d'agir au quotidien pour sauver les abeilles et les pollinisateurs, et aux plus d'un million de citoyens engagés aux côtés de POLLINIS

Envie d'en savoir davantage sur les pollinisateurs et les actions de POLLINIS pour enrayer leur extinction ?

Recevez nos prochaines campagnes et lettres d'informations

Email

► JE M'ABONNE

Suivez-nous sur les réseaux



POLLINIS

POLLINIS est un mouvement citoyen européen, indépendant, à but non lucratif, qui milite auprès des responsables politiques et des institutions européennes pour accélérer, en Europe et dans le monde, le passage à une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et des pollinisateurs dont elle dépend. POLLINIS repose entièrement sur les dons de citoyens engagés comme vous dans ce combat vital pour l'avenir de l'agriculture et de la planète, et ne reçoit aucun financement de gouvernements ou d'organisations professionnelles pour pouvoir conserver une parfaite indépendance vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique. Traitement informatique réalisé par l'association POLLINIS, dans le respect du Règlement général (UE) 2016/679 sur la Protection des données. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de modification, de rectification, d'opposition, de limitation ou d'effacement en envoyant votre demande écrite, au cas d'activité de votre part pendant plus de 48 mois. Si vous estimez que POLLINIS n'a pas correctement protégé vos données, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale informatique et libertés, 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07. Vos coordonnées sont enregistrées dans le but de valider votre demande, et de vous envoyer les résultats de nos actions conformément à votre souhait. Si à tout moment vous souhaitez vous désinscrire de notre liste de diffusion, il vous suffira d'envoyer un e-mail à contact@pollinis.org en mentionnant « Désinscription contre objet de votre message ». Si vous souhaitez davantage d'informations sur cette action ou sur POLLINIS, vous pouvez visiter le site Internet www.pollinis.org ou nous écrire à contact@pollinis.org

WWW.POLLINIS.ORG